COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET-BALL DU HAUT-RHIN
4 RUE DE CHEMNITZ - BP 2295 - 68069 MULHOUSE CEDEX 2
Tel : 03.89.33.14.40 – *Email* : comite@basket68.com
Siret : 434 387 098 00032

Sites internet : www.basket68.com *et* www.facebook.com/comite.basket.68

PROCES-VERBAL DU BUREAU
SAISON 2026/2027 – REUNION N°4 DU 05/11/2026

Les membres du Bureau se sont réunis le lundi 5 novembre au siège.

Présents : Mme Isabelle KAYSER
MM. Jérôme DHOLLANDE - Geoffroy - KAEMMERLEN - Benoît KLEIBER - José MORENO
Éric RUNSER

Excusés : M. Gérard NAAS

Invités : M. Hervé CLODI

L'ordre du jour s'est déroulé comme suit.

1) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

AG Club

José et Isabelle se sont rendus à l'Assemblée Générale de Carspach et celle de BC Trois Pays
Éric s'est rendu à l'AG de Rimbach

AG à venir

Jérôme se rendra à l'AG de Willer

Nombre de licenciés à ce jour

6871 soit une augmentation de +0.50%

Président FFBB

La date de la Réunion est avancée du 8 décembre au 3 décembre 2026 à 19h.
Le lieu sera précisé ultérieurement.

Open + 3x3

Les dates retenues par la FFBB sont les 12 et 13 juin 2027.

Fête du mini

L'Open ayant lieu le Week end du 12 juin il faut définir une autre date pour la fête du mini.

Stagiaire

Un stagiaire préparant un Master 2 à Besancon devrait nous rejoindre pour un contrat de 4 mois débutant courant janvier 2027 et susceptible d'être prolongé pour une durée de 2 mois

Services civiques

Kiara Hermann et Arthur Schneller démarrent un service civique à partir du 2 novembre 2026 jusqu'au 30 juin 2027

2) SITUATION FINANCIERE

Deux factures sont toujours ouvertes pour le compte du CD68, la facture G94 relative aux licences qualifiées jusqu'au 31/08/2026 à échéance du 25/09/2026 et la facture G95 à échéance du 02/10/2026 concernant les affiliations.

Sur la facture G94, la créance restante à recouvrir auprès de 4 clubs est de 12 389,78 € (avec des échéanciers de paiement respectés pour deux d'entre eux).

Sur la facture G95, cinq clubs doivent encore régulariser leur situation pour un montant total de 1395 €.

Dans les 2 cas, les relances ont été réalisées une semaine après chaque échéance et ces créances sont suivies régulièrement.

3) TOUR DES COMMISSIONS

EVENEMENTIEL

Panier rose : la manifestation n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Nous travaillons sur l'organisation d'un Tournoi fluo qui se tiendrait à la suite du Match Haut-Rhin/ Bas-Rhin du 19 décembre 2026.

CDO

Formation arbitre départemental

La première journée de la formation a eu lieu dimanche 1er novembre à Illzach.
17 candidats sont inscrits.

Coupe de France des arbitres

28 arbitres haut-rhinois se sont inscrits à la 3ème édition de la Coupe de France des arbitres.

École d'arbitrage

La réunion des écoles d'arbitrage prévue le 9 novembre est annulée et aura lieu ultérieurement.
Les clubs doivent inscrire leur école d'arbitrage sur FBI.

Rencontres non couvertes en ligue

Depuis le début de saison plusieurs rencontres de R2F ne sont pas couvertes. Le Comité va se rapprocher de la Ligue afin de compléter à nouveau par des arbitres départementaux.

Désignations / observations

Le nombre de rencontres couvertes est en augmentation de 6% par rapport à la saison dernière.
Les premières observations des arbitres départementaux ont eu lieu.

JURIDIQUE

QUALIFICATIONS LICENCES

- Belle performance pour le CD68 qui affiche une hausse du nombre de licenciés à date (+0,5 %) avec 15 féminines en moins mais 49 masculins en plus, contrairement la Ligue et la FFBB qui voient le nombre de licenciés diminuer (respectivement -2,5 % et -2% à ce jour).

- Recours de KAYSERSBERG pour transformer une mutation C2 en C1, permettant de jouer en Prénationale ou Nationale 3 : après avoir consulté les justificatifs, la modification n'est pas possible à ce jour. La commission fera une demande de complément d'information au club.

REGLEMENTS

- Discussion sur l'opportunité de jouer des matchs Minibasket (U9-U11) sur des demi-terrains, terrains de dimension réduite, ou terrains latéraux : après discussion, le Bureau décide de conserver, pour le championnat U9 et U11, l'obligation de jouer sur un terrain réglementaire (minimum 26x14, maximum 28x15). Ce point sera à adopter par le Comité Directeur pour être ajouté au Règlement Minibasket.

- Proposition d'ajouter au Règlement Financier du CD68 le montant d'arbitrage facturé à chaque club pour la caisse de péréquation. Après discussion du Bureau, les montants suivants seront proposés au Comité Directeur pour adoption :
    - Montant facturé au club par arbitre par match en jeunes : 23€
    - Montant facturé au club par arbitre par match en seniors : 25,50€

- Modification du Règlement Coupe Intersport U15 (article 5) : une coquille indique un handicap faux, il est en réalité de 15 points par division d'écart (décision de l'année dernière, PV Bureau n°1 de 25/26) ; le Bureau décide l'application immédiate de ce handicap en attendant l'adoption formelle par le prochain Comité Directeur.

- Vérification réglementaire des feuilles de marque : en raison d'un nombre croissant de réclamations et d'un débat sur les responsabilités lors des participations irrégulières de joueurs (club, marqueur, coach, arbitre officiel, CD68...), le Bureau décide d'appliquer DANS TOUS LES CAS la même procédure : la liste des joueurs saisie sur emarque est **validée par la signature avant-match du coach qui certifie que la liste de ses joueurs est exacte**, et ce indépendamment du contrôle postérieur de l'arbitre éventuellement désigné. Ainsi le Bureau décide que dans tous les cas, la pénalité est imputable au club, et par souci d'équité, il demande à la commission d'appliquer ce principe rétroactivement à compter du 1er septembre 2026.

Conséquences :

Confirmation de la perte par pénalité du match de championnat DFU13 des PANTHERES du 12/09 (BO 7, annulé au BO 8)
Confirmation de la perte par pénalité du match de championnat DM4 de RIBEAUVILLE du 17/10 (BO 12)
Confirmation de la perte par pénalité du match de coupe de RIBEAUVILLE du 10/10 (BO 13)

SALLES ET TERRAINS

- Validations de classements par la FFBB :
    - Salle COMPLEXE OMNISPORT de BANTZENHEIM en S2 en date du 16/10
    - Salle COSEC de VILLAGE NEUF en S2 en date du 21/10
- Visite de salles effectuées par Benoit et Laurent le lundi 21/10
    - Salle GYMNASE MONTAIGNE à MULHOUSE – à classer par la FFBB
    - Salle GYMNASE SCHOENACKET à MULHOUSE – plusieurs irrégularités, non classable à ce jour
- Demandes de la FFBB
    - CENTRE SPORTIF REGIONAL de MULHOUSE utilisé pour des stages équipe de France jeunes et parfois par des clubs, actuellement non répertorié dans FBI.
- Nombre de salles à visiter : en raison du trop grand nombre de salles à visiter, Benoit demande l'aide de membres du Comité Directeur pour accompagner l'un des trois membres de la commission pour les prochaines visites.

COMPETITION

Synoptique 2ème phase Jeunes

Le synoptique de la deuxième phase jeunes est validé par le Bureau.

Coupe U15 Intersport Cernay

Le tirage au sort a eu lieu le vendredi 16 octobre au magasin Intersport de Cernay avec la présence de 15 clubs. Merci à Maryline pour son accueil.

Coupe du Crédit Mutuel

Un appel à candidature sera réalisé prochainement au BO pour accueillir les finales de la 1 ère phase prévues les 9 et 10 janvier 2027.

DEVELOPPEMENT

Hoops4School

Trois écoles sont inscrites à ce jour : l'école maternelle intercommunale de Willer-sur-Thur a rejoint le dispositif le 19 octobre 2026.

Une visio devait être proposée aux comités départementaux pour l'animation de l'opération : la note eFFBB n'a pas encore été diffusée.

4) DIVERS

Recours de Flaxlanden concernant le Match de DF2 numéro 6093 Flaxlanden-Sierentz du 26 septembre 2026 pour lequel le bureau avait pris une première décision de faire rejouer le match.
Le bureau décide de confirmer la décision.
Il est rappelé au club qu'il peut faire appel de cette décision auprès de la FFBB.

Nous publierons prochainement un calendrier de facturation des clubs.

Merci à Luc, Benoit, Gilles, Éric, Laurent, Anthony, Jérôme qui ont trié, réparé et rangé l'ensemble des paniers baby et Minibasket du Comité le lundi 19 octobre au local de stockage.

Nous avons reçu une demande de Partenariat concernant le programme sport à l'Hôpital. Lucie et Pierre se chargent de suivre le dossier.

Newsletter / mails aux licenciés du CD68 : le Bureau confie la mission aux services civiques

Se pose la question sur le fait de filmer et diffuser des rencontres (Petits As, Sélections) sur les réseaux ou site internet : Benoit est chargé de voir ce qui est juridiquement possible. La décision sera publiée au prochain bureau.

Le Bureau décide de proposer au comité directeur de coopter Hervé Clodi pour le reste de la mandature, comme membre permanent du Comité Directeur avec voix consultative.

La Secrétaire Générale :
Isabelle KAYSER

Le Président :
José MORENO